



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Identification au vu d'une sélection d'Organisation(s) de la Société Civile (OSC) pour renforcer la transparence et la participation des citoyens au processus d'élaboration du budget national et local et plaider en faveur des secteurs sociaux clés pour promouvoir les droits fondamentaux de l'enfant

Période 2021 – 2023

Dans le cadre stratégique des activités de l'UNICEF sur la Politique Sociale, et en particulier les finances publiques pour les enfants et la gouvernance locale, l'UNICEF appuie les analyses budgétaires et les plaidoyers en faveur des budgets publics des secteurs sociaux au niveau national et local pour que ces derniers soient durables, efficaces, efficients, transparents et redevables. L'appui aux analyses budgétaires figure parmi les priorités du Document de Programme Pays (Country Programme Document) pour Madagascar pour la période 2021-2023. Pour réaliser ces objectifs, différentes actions sont menées dont : le renforcement de la capacité des Organisations de la Société Civile (OSCs) sur différentes thématiques des finances publiques, l'appui à la mobilisation de ressources, et l'appui à l'amélioration de la transparence et la participation citoyenne et à la redevabilité.

Concernant le renforcement de capacité des OSCs, cela permettrait à ces derniers de mieux analyser, suivre le budget en vue de ses incidences sur le bien-être de l'enfant. Cela leur donnera aussi les moyens de suivre les dépenses et de participer aux processus de budgétisation nationaux et locaux.

Pour ce faire, et par référence au cadre stratégique d'intervention dans les finances publiques pour les enfants¹, l'UNICEF cherche à établir un partenariat avec une ou plusieurs OSCs, y compris les associations des jeunes, en vue de :

1. Appuyer la collecte de données, le recueil l'information par des rencontres avec différents acteurs, et organisation des réunions de consultations avec les parties prenantes dans la mise en œuvre et la gestion des dépenses publiques dans les secteurs sociaux clés pour l'enfant ;
2. Mener les analyses et organiser les sessions de renforcement de capacités des citoyens sur l'analyse des finances publiques des secteurs sociaux clés pour l'enfant, avec d'autres acteurs du gouvernement et du parlement, et comprenant l'analyse des budgets sensibles au genre comme perspective. L'analyse portera sur les projets de loi de finances, sur la loi votée et sur les exécutions budgétaires. Elle concernera aussi les finances publiques au niveau décentralisée ;
3. Renforcer la capacité des citoyens pour suivre les dépenses en lien avec la performance des services rendus aux communautés. Cela amènera à une participation active des citoyens, y compris des enfants, aux décisions budgétaires aux niveaux local et central, afin que leurs contributions puissent être utilisées de manière significative pour améliorer la prestation de services et la prise de décision budgétaire.
4. Etablir de mécanisme de compte rendu avec les gouvernants locaux et les communautés locales et organiser les sessions de discussion autour des résultats des analyses budgétaires.
5. Organiser de sessions de plaidoyer en faveur des budgets des secteurs sociaux de base (éducation nationale, santé publique, Eau Assainissement et Hygiène, protection sociale, protection de l'enfant, nutrition).

Pour la mise en œuvre de ce partenariat, les organisations partenaires doivent disposer des personnes dédiées aux activités :

- Un assistant principal chargé de la collecte de données, de l'analyse budgétaire, de l'organisation des discussions avec les parties prenantes ;
- Un responsable de capitalisation des programmes de renforcement de capacités et de l'organisation des sessions de plaidoyer avec les parties prenantes ;

¹ https://www.unicef.org/sites/default/files/2019-12/UNICEF_Public_Finance_for_Children.pdf

<https://www.unicef.org/sites/default/files/2019-12/Public%20Finance%20for%20Children%20Pager%202019.pdf>

- Un responsable de projet qui veillera au respect du planning établi et à la réalisation des produits livrables attendus dans les délais impartis. Il/elle sera aussi en charge de la gestion administrative et financière de ce partenariat (comptabilité, rapportage et administration).

Les OSCs partenaires doivent justifier de :

- Existence de réseau avec les OSCs au niveau décentralisé, c'est à dire dans les régions et communes de Madagascar ;
- Expériences sur les politiques publiques, finances publiques et secteurs sociaux ;
- Capacité de gestion des connaissances ;
- Capacité et proposition de faire un suivi et évaluation des activités entreprises dans le cadre du ;
- Suivi de formation et auto-évaluation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels².

Les organisations intéressées soumettront un dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

i) Un dossier administratif comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt d'une à deux pages, étayant la compréhension de la mission et de ses enjeux ;
- Une copie certifiée conforme du certificat administratif délivrée par les autorités compétentes de leur pays ;
- Procès-Verbal de nomination des membres actifs ou conseil d'administration de l'Organisation ;
- Une copie du statut de l'Organisation.

ii) Un dossier de qualification comprenant :

- Une présentation générale de l'organisation, détaillant notamment sa structure interne (technique, gestion financière, Ressources Humaines, montant des partenariats antérieurs) ;
- Le nombre de postes en équivalent temps plein, intervenant dans le domaines attendu (compétences et disponibilités de compétences et d'expériences en matière d'analyse budgétaire et en matière de plaidoyer qui seront mobilisés pour la mission).

Le présent appel à manifestation d'intérêt n'est pas ouvert aux consultants.

De cet appel à manifestation d'intérêt résulterait l'établissement d'une liste restreinte d'organisations partenaires. Elle comprendra les soumissionnaires présentant les meilleures références techniques pour cette mission. Le critère de classification sur la liste restreinte sera donc principalement basé sur les références techniques des cabinets soumissionnaires (respectivement le nombre d'années d'expérience spécifique, partenariat similaires, expérience générale du soumissionnaire). La composition finale des invités ultérieurs est soumise à la discrétion de l'UNICEF.

Les propositions de partenariat, rédigées en français, doivent être envoyées uniquement par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **15 Juillet 2021** :

supplyantanarivo@unicef.org, avec en objet de l'email : **AMI Organisation de la Société Civile analyse et plaidoyer**.

Les Organisations de la Société Civile intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires ou faire des commentaires à l'adresse mentionnée, de 8 heures à midi et de 14 heures à 16h30 heures.

² <https://sites.unicef.org/about/partnerships/files/Information-Brief-PSEA-Assessment-PSEA-Toolkit-for-CSO-Partners-24-Jan-2020.pdf>

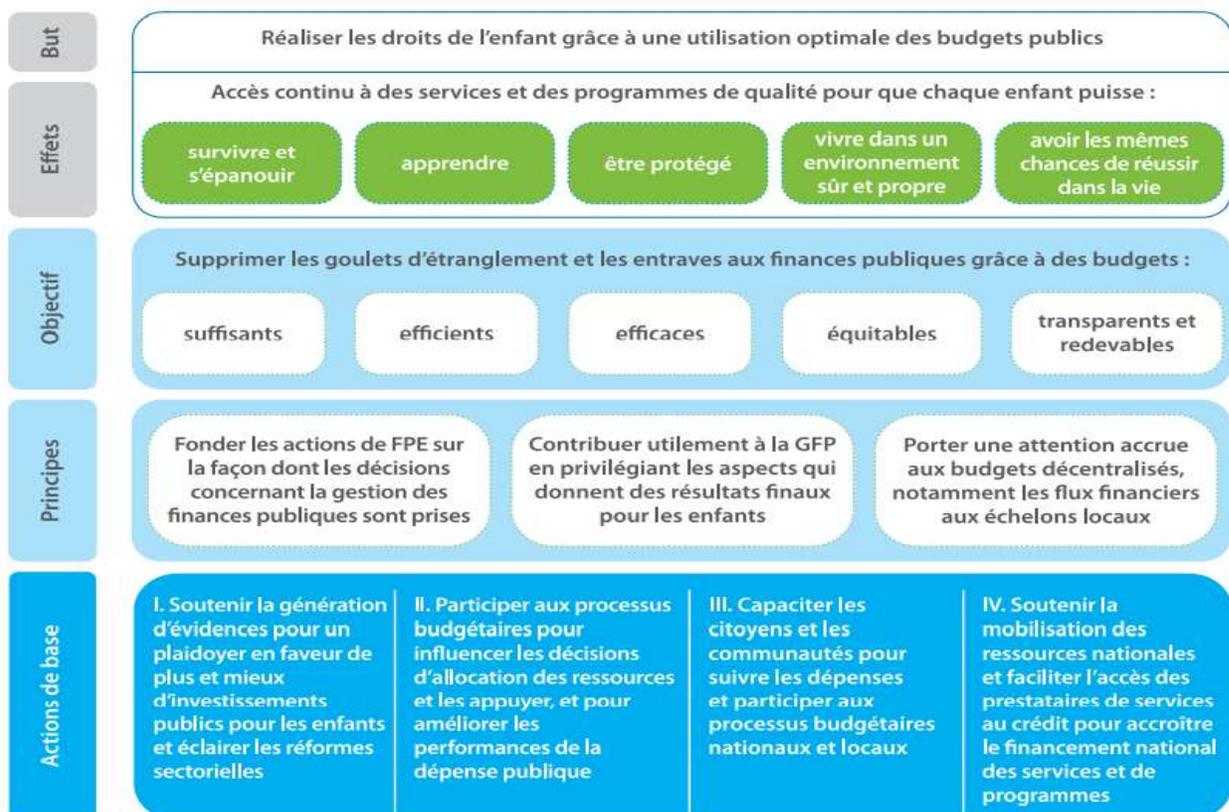
ANNEXES :

1. Remarque concernant les sessions d'échanges et les sessions de plaidoyers sur les budgets des secteurs sociaux

Les sessions seront préparées avec la section Politique Sociale de l'UNICEF et les échanges et plaidoyers, sans être exhaustifs, aborderont les thématiques suivantes :

- L'adéquation des budgets et dépenses par rapports aux besoins de l'enfant, et l'analyse des budgets sensibles au genre ;
- L'efficacité et l'efficience du budget comprenant l'analyse de l'exécution ;
- La déconcentration et la décentralisation budgétaire qui pourront aller jusqu'au niveau district et communes ;
- L'équité du budget et des dépenses avec une considération pour les pauvres ;
- Le financement des secteurs sociaux ;
- Et tout autre défi ou opportunité ayant de conséquence sur le budget.

2. Cadre stratégique de l'intervention de l'UNICEF sur les finances publiques pour les enfants



Source: UNICEF



3. Note sur le travail de l'UNICEF dans les finances publiques

Les Finances Publiques pour les Enfants (PF4C) visent à améliorer l'utilisation des ressources nationales pour des services importants pour les enfants. Dans plus de 100 pays, l'UNICEF adopte une approche pratique pour aider les gouvernements à établir leurs décisions budgétaires qui conduisent à des investissements adéquats et améliore continuellement l'équité budgétaire, l'efficacité, l'efficacé et la transparence pour plus d'impact.

Quel est notre objectif ?

Le travail de l'UNICEF promeut les objectifs de gestion des finances publiques assurant l'alignement avec les objectifs nationaux et internationaux de développement suivants :

1. Augmentation durable des dépenses publiques pour les enfants

Le travail dans le PF4C consiste à évaluer combien et à quel point les fonds publics sont utilisés pour les enfants. Dans des situations où les ressources ne peuvent pas couvrir le coût des services de base pour tous les enfants, il devient essentiel de se concentrer sur l'augmentation des dépenses globales du secteur social. L'UNICEF utilise des solutions fondées sur des preuves pour identifier les domaines potentiels de flexibilité dans les dépenses afin que les fonds puissent être consacrés aux dépenses sociales sans compromettre la viabilité budgétaire.

2. Faire des enfants une priorité budgétaire

Tous les pays font des choix sur la manière d'investir leurs ressources financières limitées, un choix particulièrement difficile lorsqu'ils sont confrontés à des défis tels que la baisse ou la stagnation des revenus. L'UNICEF les soutient dans la protection et la priorisation des dépenses consacrées aux services sociaux pour les enfants, en insistant sur les avantages à long terme d'investir dans les enfants et en produisant des preuves sur l'impact de ces investissements sur le développement du capital humain.

3. Accroître l'efficacité et l'efficacé des dépenses publiques dans les services sociaux pour les enfants

Dans de nombreux cas, il existe des différences considérables entre les allocations et les dépenses réelles en matière de prestations de service sociale. Veiller à ce que les ressources rares soient utilisées de la manière la plus efficace et efficace possible, sur les programmes qui génèrent le plus de résultats sociaux positifs pour les personnes les plus vulnérables, garantit que les services sont fournis à tous ceux qui en ont besoin et au moindre coût. Ceci, à son tour, peut générer des économies qui peuvent être réaffectées au développement d'autres programmes ou à l'augmentation de couverture de celles existantes. Pour ce faire, l'UNICEF soutient les pays pour évaluer l'efficacité et l'efficacité des dépenses sociales, mais aussi pour mettre en œuvre des solutions pratiques qui libèrent de l'espace budgétaire, permettent une réaffectation ou une augmentation l'utilisation des ressources et améliorer les résultats pour les enfants.

4. Garantir des dépenses sociales plus équitables

Le travail de l'UNICEF dans le cadre du PF4C peut se résumer en quatre catégories





Veiller à ce que les ressources financières publiques soient dépensées pour ceux qui en ont le plus besoin est l'un des priorités du PF4C. Même lorsque les budgets totaux semblent suffisants, le financement est souvent concentré sur les services qui profitent aux plus riches, et n'atteint souvent pas les enfants qui ont le plus besoin d'aide.

L'UNICEF soutient l'analyse de l'équité dans les données sur les dépenses publiques, en se concentrant spécifiquement sur l'équité territoriale et distributive des dépenses sociales. Ces travaux ont apporté des preuves sur l'existence de lien entre les dépenses publiques et les résultats sociaux pour les enfants les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces analyses peuvent aider à estimer le coût pour combler les lacunes en dépenses publiques pour les enfants, en évaluant les effets distributifs des politiques publiques et des dépenses publiques, et l'amélioration du ciblage des ressources publiques. Notre travail soutient également le financement de politiques qui soutiennent une plus grande équité et inclusion, notamment autour de la promotion de l'égalité des genres, inclusion sociale des enfants handicapés, protection sociale pour les enfants et soutien financier aux enfants migrants et réfugiés.

5. Améliorer la transparence et la redevabilité budgétaire

Une plus grande sensibilisation du public sur la façon dont les fonds publics sont alloués et utilisés peut aider à prendre de meilleures décisions, à entreprendre plus de surveillance publique et, en fin de compte, assurer de meilleurs services et résultats pour les enfants. La disponibilité de bonnes données budgétaires est cruciale pour soutenir la planification budgétaire et pour suivre dans quelle mesure les engagements politiques se traduisent en actions directes avantageuses pour les enfants et les jeunes. Etant donné que la dépense liée aux enfants a tendance à représenter une part importante du budget, l'augmentation de la transparence de ces composants peut améliorer de la transparence budgétaire.

Source: UNICEF

4. Critères de sélection

Étape	Critères	Note
Evaluation administrative (Éliminatoire)		
1-1 :	Conformité du dossier administratif	OUI / NON
1-2 :	Conformité du dossier de qualification	OUI / NON
Evaluation technique (Note au-dessous de 45 éliminatoires)		
2-1 :	Assistant principal chargé de la collecte de données, de l'analyse budgétaire, de l'organisation des discussions avec les parties prenantes. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diplôme universitaire supérieur en économie, politiques publiques, gouvernance ou autres domaines pertinents (10 points) ; ✓ Expérience dans la collecte et analyse de données (15 points) 	25
2-2 :	Responsable de capitalisation des programmes de renforcement de capacités et de l'organisation des sessions de plaidoyer avec les parties prenantes. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diplôme universitaire supérieur en économie, politiques publiques, gouvernance ou autres domaines pertinents (10 points) ; ✓ Expérience dans l'organisation et l'animation de réunions, débats, plaidoyers, (10 points) 	20
2-3 :	Responsable de projet qui veillera au respect du planning établi et à la réalisation des produits livrables attendus dans les délais impartis. Il/elle sera aussi en charge de la gestion administrative et financière de ce partenariat (comptabilité, rapportage et administration). <ul style="list-style-type: none"> ✓ Expériences probantes en gestion de projets et respect de délai (10 points) ✓ Bonne connaissances et pratique du rapportage technique et financier (5 points) ✓ Expérience dans la collecte et analyse de données budgétaires (5 points) 	25



	✓ Expérience probante en communication communautaire (5 points)	
--	--	--

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être envoyées uniquement par voie électronique à l'adresse suivante au plus tard le 13 juillet 2021a 23h59 :

supplyantanarivo@unicef.org, avec en objet de l'email: AMI 2021 PSE 002 : Identification OSC

Les OSCs intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires ou faire des commentaires à l'adresse mentionnée ci-après avant le 29 Juin 2021. randrianaivo@unicef.org , randriakaja@unicef.org